

Motion adoptée à l'unanimité de l'Assemblée Générale (29 participants)
du 2 Février 2009 des personnels BIATOSS et ITA de l'UFR de Chimie de
l'Université Paris Diderot

En désaccord avec la mise en place de la loi LRU et inquiets des conséquences sur nos statuts, nos fonctions et notre représentation dans les différentes instances, tant au niveau de l'UFR de Chimie que de l'Université Paris Diderot,

NOUS, BIATOSS et ITA de l'UFR de Chimie demandons :

- Le maintien du service public :

- Arrêt de l'externalisation à outrance de certains services de l'Université (entretien, logistique, ...)
- Arrêt de l'utilisation systématique de CDD, au détriment d'emplois sur statut de fonctionnaires d'Etat, statut garant de l'égalité de nos droits et obligations, et intégration des CDD existants

- **La plus grande transparence** dans la nouvelle définition du montant global et dans la répartition des primes attribuées respectivement aux personnels BIATOSS et enseignants-chercheurs, afin qu'aucune catégorie ne soit lésée et que l'équité soit respectée (notamment dans un premier temps l'alignement des primes de la catégorie C)

- **L'information préalable des personnels** sur l'importance et les conséquences de l'évaluation sur la future PFR (prime de fonction et de résultat), sur les bonifications d'échelon mais aussi sur la mise en place et l'application du DIF (droit individuel à la formation) ainsi que la formation sérieuse des personnels à évaluer

- **Une réelle représentativité** des personnels BIATOSS et ITA au sein des instances de l'UFR et de l'Université en rapport avec leurs missions d'enseignement et de recherche

Nous appelons nos collègues enseignants-chercheurs et chercheurs, eux-mêmes inquiets pour leur statut et leur devenir, à une action commune pour défendre nos statuts menacés et refuser des modalités d'application d'une réforme sans une large concertation avec nos instances.